



Belgeo

Revue belge de géographie

4 | 2006

Miscellaneous

L'évolution de la structure par âge et des revenus et les mouvements migratoires entre 1991 et 2001 : un indicateur de la mutation des quartiers de Bruxelles et de sa périphérie

Income and age structure Evolution and migratory movements between 1991 and 2001: An indicator of districts' transformation in Brussels and its periphery

Oana Mihaela Stoleriu et Christian Vandermorten



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/11750>

DOI : [10.4000/belgeo.11750](https://doi.org/10.4000/belgeo.11750)

ISSN : 2294-9135

Éditeur :

National Committee of Geography of Belgium, Société Royale Belge de Géographie

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2006

Pagination : 419-436

ISSN : 1377-2368

Référence électronique

Oana Mihaela Stoleriu et Christian Vandermorten, « L'évolution de la structure par âge et des revenus et les mouvements migratoires entre 1991 et 2001 : un indicateur de la mutation des quartiers de Bruxelles et de sa périphérie », *Belgeo* [En ligne], 4 | 2006, mis en ligne le 31 octobre 2013, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/11750> ; DOI : [10.4000/belgeo.11750](https://doi.org/10.4000/belgeo.11750)

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Belgeo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

L'évolution de la structure par âge et des revenus et les mouvements migratoires entre 1991 et 2001 : un indicateur de la mutation des quartiers de Bruxelles et de sa périphérie

Income and age structure Evolution and migratory movements between 1991 and 2001: An indicator of districts' transformation in Brussels and its periphery

Oana Mihaela Stoleriu et Christian Vandermotten

Introduction

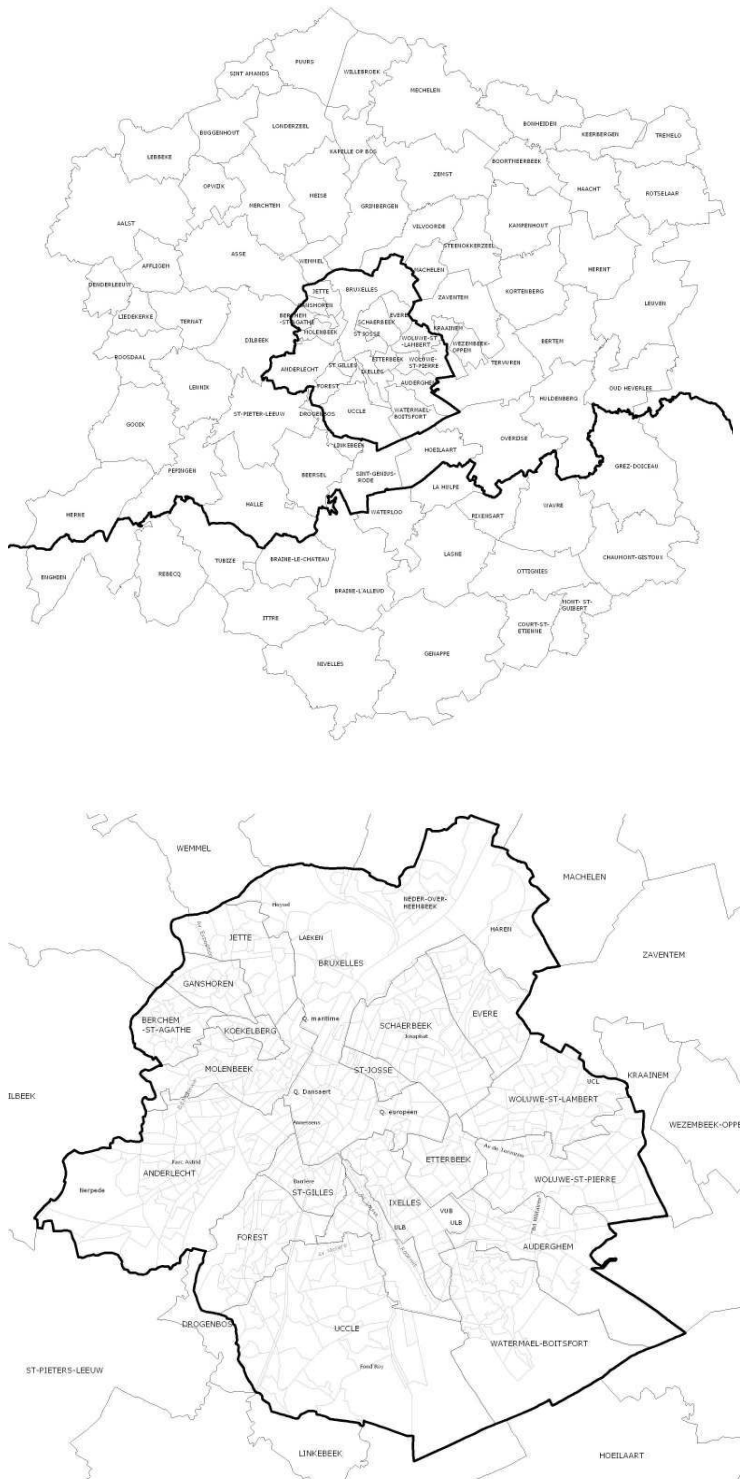
- 1 La périurbanisation, la fixation des classes moyennes en ville, la gentrification d'une partie des quartiers centraux, la ségrégation des populations d'origine immigrée sont des enjeux majeurs pour la Région de Bruxelles-Capitale, tout comme ses évolutions socio-démographiques relatives par rapport à sa périphérie. Ils sous-tendent les options des versions successives du Plan régional de développement (Région de Bruxelles-Capitale, 1995, 1998, 2002). La croissance de la population de la Région depuis le minimum de 948 000 habitants en 1996 (964 000 habitants au 1^{er} janvier 2001 ; 1 018 000 en 2006) n'a pas mis fin à sa paupérisation relative (revenu fiscal moyen par déclaration à 99 % de la moyenne belge en 1993, 97 % en 2001). Les deux versions de l'analyse socio-économique des quartiers en difficulté menée sous les auspices de la Politique fédérale des Grandes villes (Kesteloot *et al.*, 2001 ; Vandermotten *et al.*, 2006) soulignent l'ampleur des problèmes de paupérisation à Bruxelles, plus forts qu'à Liège et qu'à Anvers et très spécifiquement liés à l'immigration : 36 % de la population de l'aire métropolitaine bruxelloise vivant dans des quartiers en difficulté relève de la catégorie des « quartiers d'immigrants en difficulté »,

mais en même temps 23 autres % vivent dans des « quartiers en voie de gentrification » (respectivement 7 % et 0 % à Anvers ; 0 % et 7 % à Liège). Ceci révèle l'importance d'un phénomène dont la poursuite, jointe à la forte hausse des prix de l'immobilier, accentuera encore les compétitions pour l'accès au logement dans les parties centrales de la Région (Bernard & Van Mieghem, 2005 ; Bernard, 2006) et les ségrégations des populations les plus défavorisées, en particulier celles d'origine immigrée.

Méthodologie

- 2 La présente note se propose d'examiner les mutations socio-démographiques à travers les quartiers de la Région de Bruxelles-Capitale, à l'échelle infra-communale des groupes de secteurs statistiques, au nombre de 144, soit une population moyenne d'environ 6 800 habitants. Ces regroupements sont de taille suffisante pour éviter les aléas liés aux trop petits nombres et surtout rencontrent plus ou moins l'échelle des quartiers vécus, dont une définition plus précise est en voie d'élaboration pour les autorités régionales sous l'égide du Secrétariat régional du développement urbain (SRDU) par des chercheurs de l'ULB, de la VUB, de la KUL et de l'UCL. Pour comparaison, nous avons considéré 72 communes de la périphérie bruxelloise situées dans un rayon d'une vingtaine de km à partir des limites régionales, soit une zone assez similaire à l'aire urbaine bruxelloise définie par H. Van Der Haegen *et al.* (1996), mais qui inclut aussi les villes de Malines et de Louvain. Cette aire périphérique englobe une population de 1 351 000 habitants (en 2001), soit une population communale moyenne de 18 675 habitants, sensiblement supérieure à celle des quartiers intra-urbains, mais une subdivision des communes de la périphérie eût donné trop d'importance à l'analyse interne de celle-ci, alors que la situation dans la Région constituait notre champ d'investigation principal, par rapport auquel la périphérie n'est plutôt examinée que par opposition.
- 3 En l'absence de connaissance de l'origine et de la destination des mouvements migratoires à l'échelle des quartiers, qui permettrait une approche fine des mécanismes¹, la typologie spatiale des mutations des quartiers (et des communes périphériques) a été approchée par le croisement de l'évolution des structures par âge et des variables de revenus. Reprenant une méthodologie déjà appliquée par J.P. Grimmeau *et al.* (1998), des bilans migratoires par âge ont été estimés pour chaque quartier en comparant les structures par âge en 2001 à celles attendues en fonction des structures de 1991 dans la classe d'âge décennale inférieure de 10 ans (ou quinquennales entre 20 et 39 ans ; donc par exemple le nombre des 30-34 ans de 2001 est comparé au nombre de 20-24 ans en 1991). La structure attendue est obtenue par l'application à la structure par âges de 1991 du rapport entre les deux classes d'âge au niveau national. Cette structure attendue est comparée à la structure observée en 2001. Les différences entre les structures observées et attendues ont été soumises à une analyse en composantes principales, dont les scores ont été ensuite introduits comme variables dans une analyse typologique ascendante. Cette typologie a été mise en regard de l'évolution des revenus fiscaux moyens des habitants des quartiers et des communes périphériques.

Figure 1. Eléments de localisation.



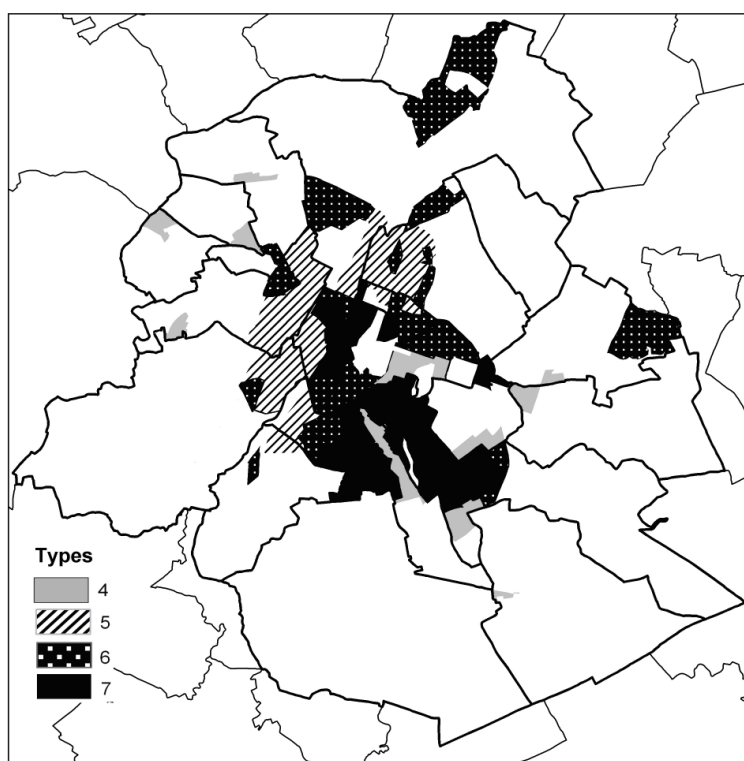
Typologie spatiale des structures par âge en 1991

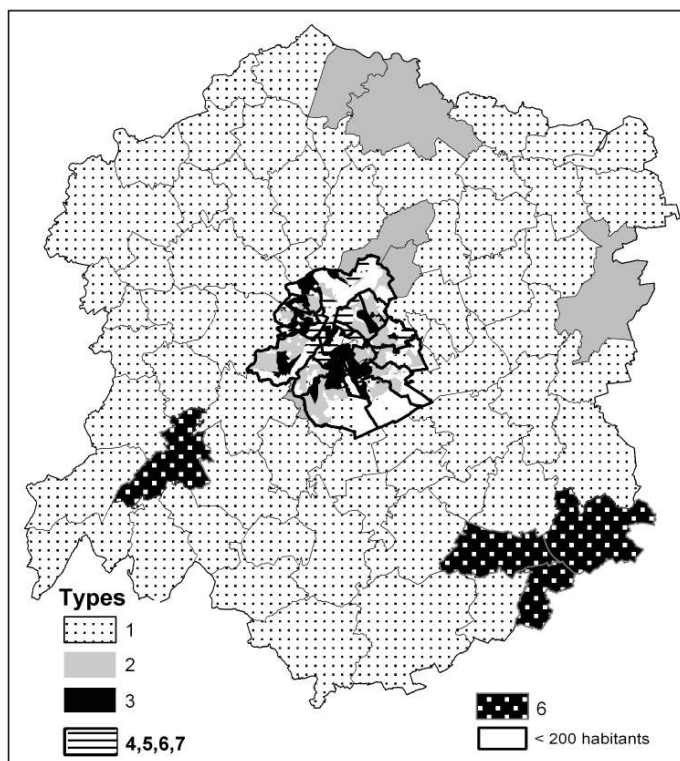
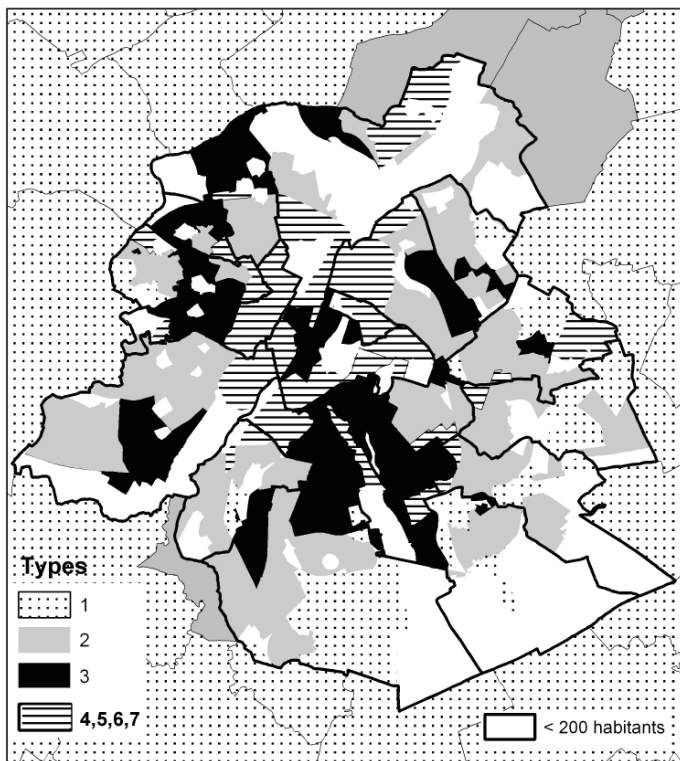
- 4 La classification hiérarchique ascendante sur les structures par âges en 1991 révèle 7 grands types démographiques (fig. 2). Pour chacun d'eux, le revenu fiscal moyen de 1993 est indiqué. Le type 1 domine en périphérie à quelques exceptions près ; les types 2 et 3 sont représentatifs de la situation dans la couronne externe de la Région de Bruxelles-Capitale, urbanisée après la Première, voire après la Seconde Guerre mondiale ; les types 4 à 7 dominant dans le centre-ville et sa première couronne.
- 5 *Le type 1 « périphérique » (revenu moyen 24 500 euros, 1 074 000 habitants)* est très homogène. Il se distingue par une légère surreprésentation des ménages adultes (35-59 ans, avec un maximum pour les 40-49 ans) avec enfants de 10 à 19 ans. Ces personnes sont attirées par le confort d'une maison unifamiliale en périphérie de Bruxelles et des prix plus accessibles qu'à Bruxelles. Relèvent seuls de ce type à l'intérieur de la Région quelques quartiers urbains périphériques très aisés de l'est et du sud-est, offrant des résidences individuelles avec jardin seulement accessibles aux revenus les plus élevés (Uccle-Fond'Roy, Watermael-Boitsfort, environs de l'avenue de Tervuren et de Stockel à Auderghem, Woluwé St. Lambert et Woluwé St. Pierre).
- 6 *Le type 2 « urbain en voie de vieillissement » (revenu moyen 22 400 euros, 578 000 habitants)* est bien représenté dans les quartiers situés au-delà de la deuxième ceinture de Bruxelles (les « boulevards militaires » à l'est ; le chemin de fer de ceinture à l'ouest), en grande partie urbanisés immédiatement avant ou après la Seconde Guerre mondiale. Bien que située en-deça de la seconde ceinture, Etterbeek relève aussi de ce type dans la plupart de ses quartiers. Hors de la Région, Vilvorde, Malines et Louvain appartiennent aussi à ce type urbain en voie de vieillissement.
- 7 *Le type 3 « urbain fort vieilli » (revenu moyen 23 900 euros, 157 000 habitants)* accentue les caractéristiques du type précédent : la sur-représentation des personnes âgées et la sous-représentation des moins de 20 ans y est maximale. Ces quartiers sont souvent moins excentrés que ceux de la catégorie précédente. On les retrouve soit dans des environnements très aisés au sud, aux alentours des avenues Molière, Louise ou Roosevelt, soit dans des quartiers de classes moyennes de l'ouest de Bruxelles (environs du Parc Astrid à Anderlecht, Mettewie-Karrevelde à Molenbeek, Avenue de l'Exposition Universelle-Heysel à Jette et Laeken, etc.).
- 8 *Le type 4 « urbain vieilli avec gentrification de cadres », souvent étrangers (revenu moyen 24 300 euros, 23 000 habitants)* se situe en position intermédiaire entre les types 2 et 3 en ce qui concerne la sur-représentation des personnes âgées et le déficit de jeunes. Mais il s'en distingue par une sur-représentation des 25-29 ans, de sorte que, s'il ne concerne que peu de quartiers, il est intéressant de l'isoler. Cette sur-représentation traduit en particulier l'attrait de zones de réhabilitation résidentielle à forte pression immobilière proches des quartiers de bureaux, voire imbriquées dans ceux-ci (avenue Louise, abords du quartier européen) pour de jeunes cadres isolés.
- 9 *Le type 5 « urbain central pauvre jeune à forte concentration de populations d'origine immigrée » (revenu moyen 16 500 euros, 135 000 habitants)* couvre exclusivement le croissant pauvre des quartiers de première couronne, depuis le bas de Schaerbeek jusqu'au bas de Saint-Gilles, par l'ouest, ainsi que le quartier Anneessens-Porte de Ninove dans le pentagone. Dans ces quartiers, les personnes âgées sont sous-représentées. Les adultes entre 25 et 39 ans ne

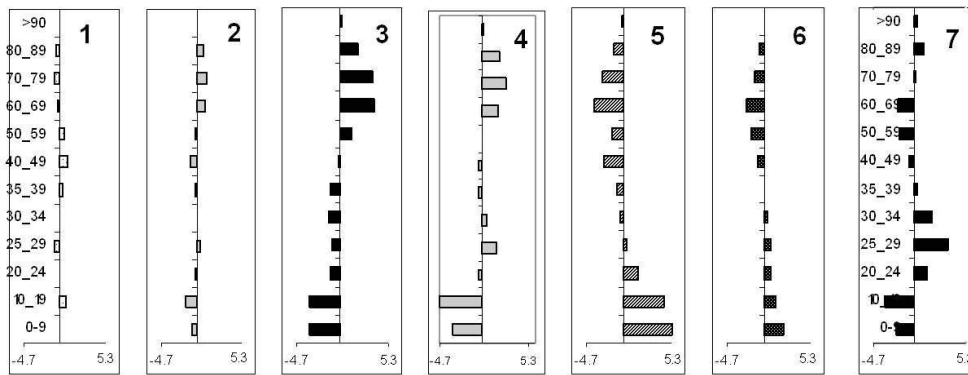
sont pas surreprésentés, mais leur fécondité plus élevée entraîne une sur-représentation maximale des 0-19 ans.

- 10 *Le type 6 « urbain central jeune » (revenu moyen 20 900 euros, 159 000 habitants) caractérise des quartiers à forte mixité sociale et des situations de transition entre les quartiers vieillissants et les quartiers centraux pauvres. Cela peut soit traduire des situations de débordement des populations d'origine immigrée, sans doute les plus aisées et les mieux intégrées parmi elles, vers des quartiers plus périphériques et de meilleure qualité du bâti (centre de Laeken, environs de Simonis, en direction du nord-ouest), soit au contraire des situations de frange de gentrification et de reconquête aux dépens des quartiers les plus pauvres (partie centrale de Saint-Gilles par ex.), dont rend compte une sur-représentation des 0-19 ans moindre que dans le type précédent, mais en revanche une sur-représentation jusqu'à la classe des 30-34 ans et bien marquée parmi les 25-29 ans. Ce type concerne aussi quelques quartiers ou communes proches des universités (Chasse royale à Auderghem, autour de la Faculté de médecine de l'UCL à Woluwé St. Lambert et, en dehors de Bruxelles, autour de Louvain-la-Neuve).*
- 11 *Le type 7 « urbain central très gentrifié » (revenu moyen 21 000 euros, 97 000 habitants) se distingue par une forte sur-représentation des jeunes adultes isolés, attirés par le centre-ville. Ce sont des quartiers avec très peu d'enfants et conservant encore une proportion importante de captifs résidentiels très âgés. La mixité des résidents et la relative instabilité de l'emploi, due à l'insertion professionnelle récente des jeunes en début de carrière, expliquent le niveau assez modeste des revenus. Ces quartiers se situent dans certaines portions du Pentagone central (entre autres autour de la rue Dansaert) et dans les anciens faubourgs bourgeois de première couronne au sud-est (Ixelles, haut de Saint-Gilles).*

Figure 2. Typologie spatiale des structures par âge en 1991.





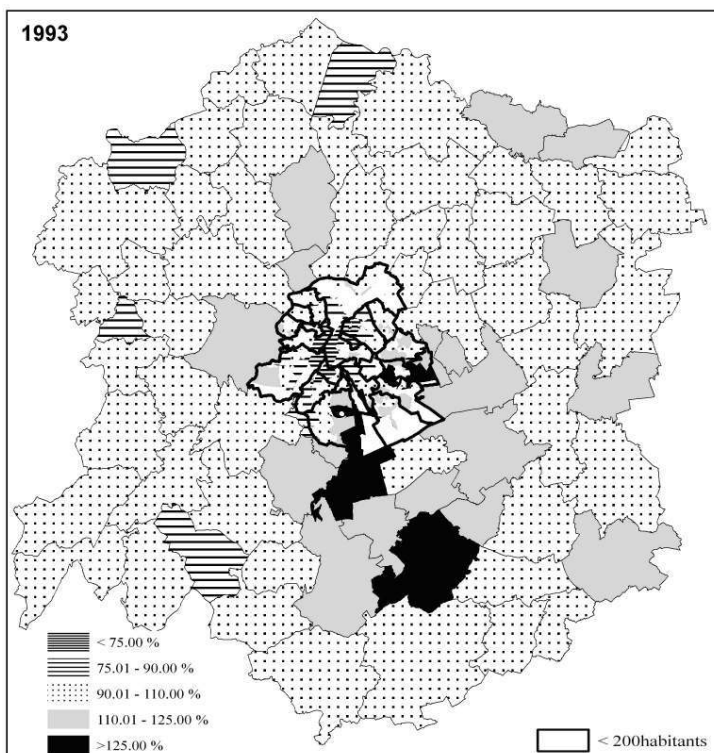
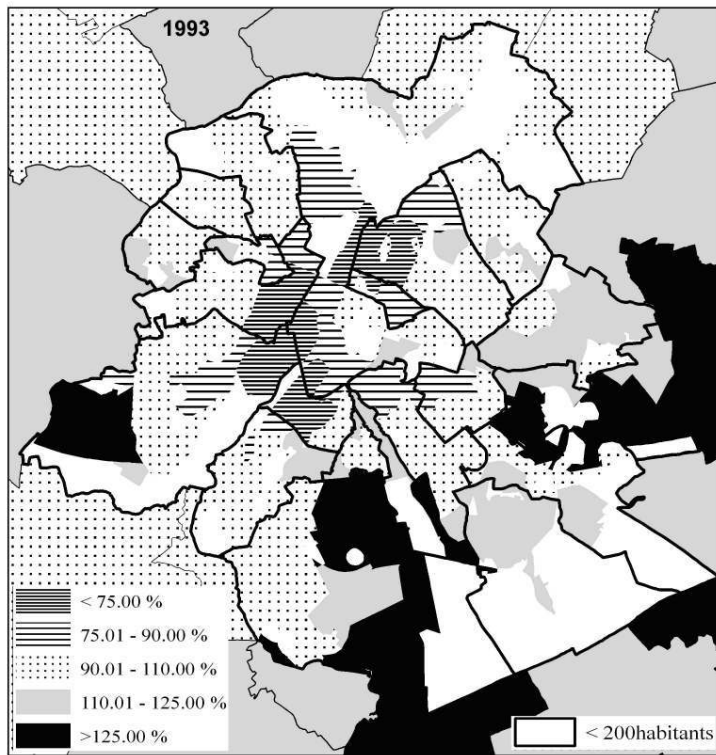


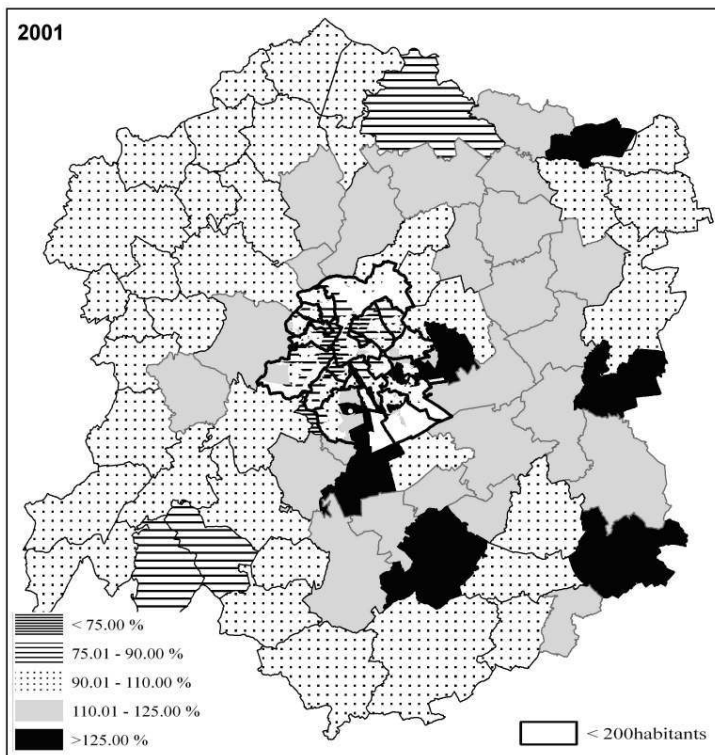
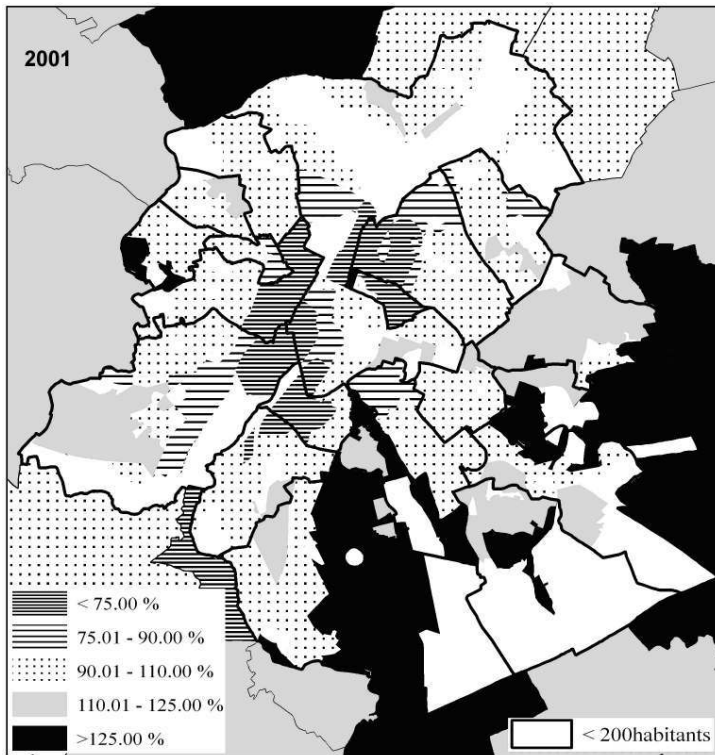
Source des données : INS, Recensement de 1991 et Enquête socio-économique de 2001.

Evolution des revenus et des structures par âges entre 1991 et 2001

- 12 Entre 1993 et 2001, l'opposition nord-ouest/sud-est en termes de revenus se maintient au niveau de la ville et s'intensifie même dans sa périphérie (fig. 3 et 4). Les écarts de revenus s'accroissent aussi entre la Région de Bruxelles-Capitale et sa périphérie.
- 13 L'extension de l'aire de périurbanisation à revenus élevés est la plus importante vers l'est et le nord-est. L'affirmation de la position privilégiée de ces communes est sans doute liée à la pression foncière moindre que dans les communes les plus riches et déjà plus anciennement fort périurbanisées du sud-est de Bruxelles, ainsi qu'à la proximité des nombreuses entreprises qui s'implantent auprès de l'aéroport. Les communes périphériques les plus riches consolident leur position très privilégiée (Rhode Saint-Genèse, Lasne) ou la renforcent (Wezembeek, Kraainem, Tervuren et, plus loin, Keerbergen, Heverlee ou Chaumont-Gistoux).
- 14 A l'intérieur de la Région de Bruxelles-Capitale, le renforcement de la pression immobilière, à laquelle ne sont pas étrangères les politiques de rénovation urbaine, l'installation des jeunes gentrificateurs et des espaces de bureaux (dans le nord et l'est du Pentagone central, dans le haut d'Ixelles, à Etterbeek), détermine un rétrécissement progressif de l'aire de pauvreté dans le centre-ville et immédiatement à l'est de celui-ci, et donc un renforcement de la forte concentration de la précarité le long de l'ancien axe industriel nord-est/sud-ouest. En même temps, les quartiers du sud-est de la ville continuent à attirer la population la plus aisée (Watermael-Boitsfort, Ixelles, avenue Louise).

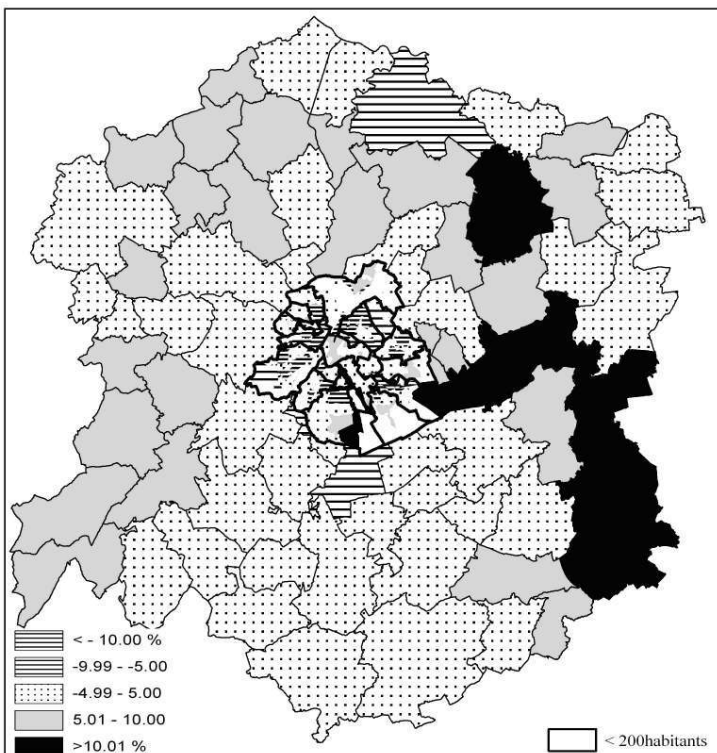
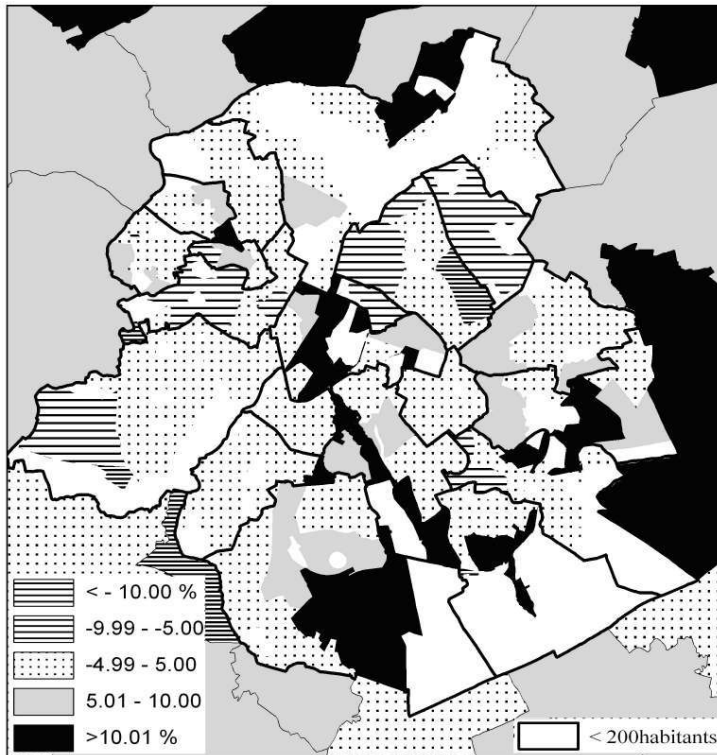
Figure 3. Niveau relatif des revenus moyens par déclaration en 1993 et 2001 (moyenne de chaque zone d'étude = 100 %).





Source : INS, Statistiques fiscales

Figure 4. Evolution relative des revenus moyens entre 1993 et 2001 par rapport à chaque zone d'étude.

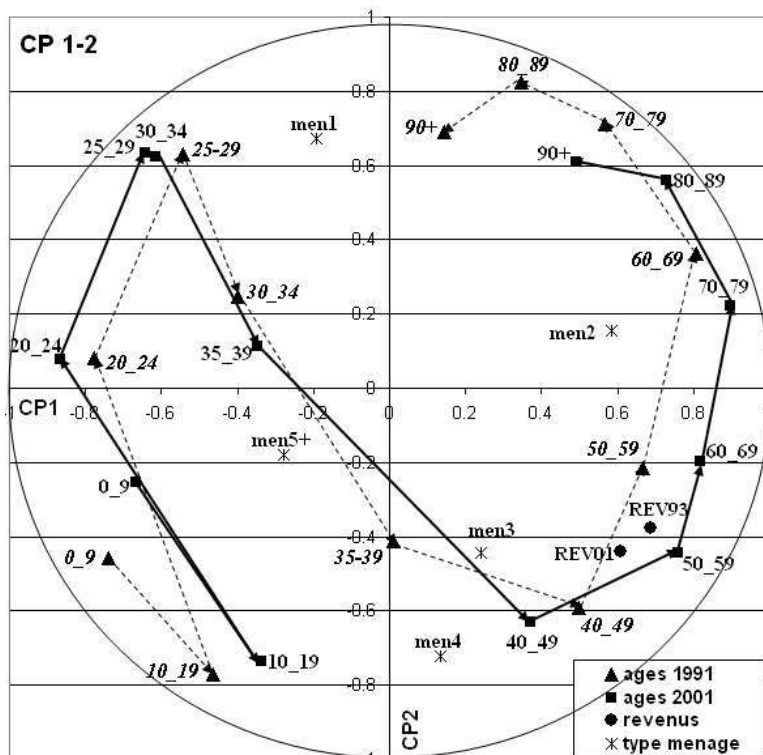


Source : INS, Statistiques fiscales

- 15 Une analyse en composantes principales permet de situer comparativement les structures par âge en 1991 et en 2001 et les revenus moyens en 1993 et 2001 (fig. 5). Les deux

premières composantes de l'analyse en composantes principales rendent compte de 63 % de la variance totale (respectivement 37 % pour la première et 26 % pour la seconde). La taille des ménages en 2001 a été projetée en tant que variable complémentaire.

Figure 5. Analyse en composantes principales des classes d'âges et des revenus moyens entre 1991 et 2001 (seuil de significativité = 0,134).



CP	%	%
	Variance	Cumulés
1	37,09	37,09
2	25,95	63,04
3	13,80	76,84
4	6,58	83,42

Source des données : INS, Recensement de 1991 et Enquête socio-économique de 2001 et Statistiques fiscales

- 16 Tant en 1991 qu'en 2001, la première composante oppose la répartition des jeunes à celle des habitants âgés (0-39 ans vs. plus de 40 ans) et la deuxième oppose la répartition des jeunes adultes et des personnes âgées à celle des ménages avec enfants. La variable revenus occupe une position qui la rapproche de celle des adultes entre 40 et 59 ans et s'oppose à celle des catégories jeunes de la population : étudiants, jeunes en début de carrière ou ménages avec beaucoup d'enfants. En conséquence, la répartition des

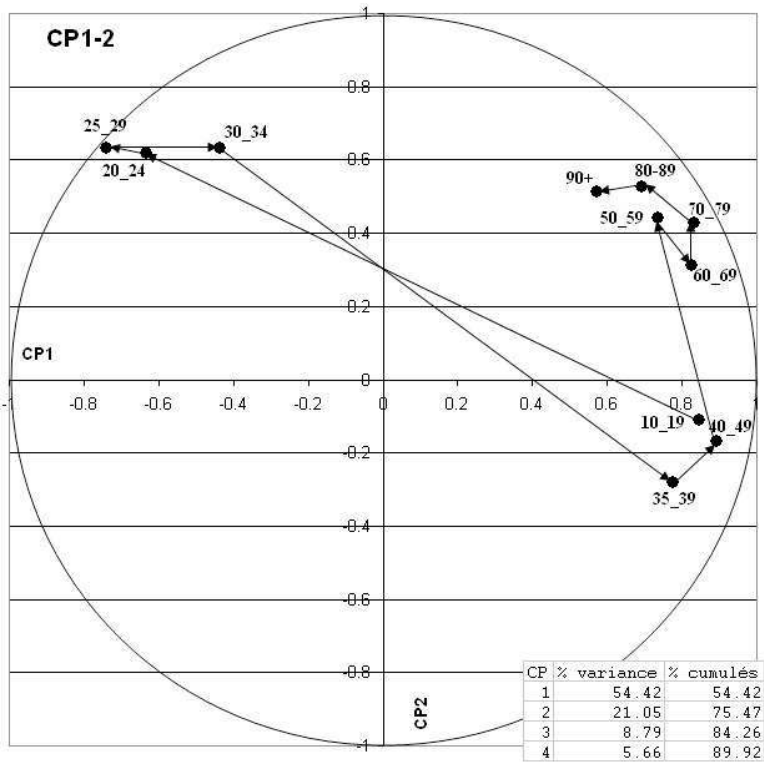
ménages d'isolés et des grands ménages (dominants dans les quartiers centraux) s'oppose à celle des ménages de 2 à 4 personnes. De plus, les ménages d'isolés (dans une partie des quartiers de la Région, quartiers gentrifiés et isolats universitaires) s'opposent aux autres types de ménages. Il n'y a pas là matière à étonnements majeurs, mais ce qui est intéressant est la comparaison de la position des classes d'âge en 1991 à celle des classes d'âges correspondantes en 2001 et à celles de 1991 décalées de dix ans en 2001. On peut observer ici des glissements significatifs.

- 17 La position du groupe des 35-39 ans était neutre sur le premier axe en 1991, entre celle des 30-34 ans et celle des 40-49 ans, clairement opposées sur ce même axe. Il n'en va plus de même en 2001 : la position des 35-39 ans s'est rapprochée de celle des 30-34 ans et est très proche de celle des 30-34 ans en 1991. Cela pourrait signifier que les catégories de jeunes adultes qui avaient commencé une reconquête de quartiers centraux à la fin des années 1980 prolongent, du moins pour une part d'entre eux, l'occupation de ces quartiers. Reste à savoir si cela annonce une attitude qui sera définitive, prenant par exemple en considération les gênes croissantes liées aux navettes quotidiennes, ou ne rend compte que d'un retard dans le temps des migrations de périurbanisation, soit en liaison avec une formation des familles à des âges plus élevés, soit du fait de plus grandes difficultés d'accès à une carrière professionnelle stable et dès lors à la propriété en périphérie.
- 18 Un deuxième glissement significatif est le rapprochement de la position de la variable revenus avec la classe des 60-69 ans, tout autant qu'avec celle des 50-59 ans, alors que seule cette dernière en était proche en 1991 : cela traduit les revenus élevés des retraités qui ont commencé leur carrière professionnelle durant les Golden Sixties, alors que les 60-69 ans de 1991 (qui ont en 2001 entre 70 et 79 ans) ne bénéficiaient pas encore d'une situation aussi favorable.
- 19 Enfin, notons l'augmentation entre 1991 et 2001 de la tendance des personnes très âgées à occuper sur le premier axe une position opposée à celle des groupes caractéristiques de l'occupation du centre-ville : cela correspond au fait que ces personnes très âgées (des « vieux Belges ») disparaissent progressivement des quartiers centraux populaires en voie de gentrification ou de ceux occupés par des populations d'origine immigrée. Sans doute aussi, l'amélioration de leur état physique et de leur autonomie permet à ces personnes très âgées d'occuper plus longtemps les habitations qu'elles avaient acquises ou occupées durant leur vie active : les 70-79 ans de 2001 occupent sur le graphique une position nettement plus proche de celle des 60-69 ans en 1991 que de celle des 70-79 cette même année. Il en va de même pour les 70-79 ans de 1991 et les 80-89 ans de 2001.

Les taux de migration inférés entre 1991 et 2001

- 20 La comparaison entre la situation par âges en 2001 et celle inférée du vieillissement sur place de la population de 2001 permet d'estimer les taux de migration par âge. Une analyse en composantes principales portant sur ceux-ci rassemble 75 % de la variance totale sur les deux premières composantes, dont 54 % sur le seul premier axe (fig. 6, 7 et 8).

Figure 6. Analyse en composantes principales des taux de migration des classes d'âges entre 1991 et 2001.



Seuil de significativité = 0,134

Source des données : INS, Recensement de 1991 et Enquête socio-économique de 2001

Figure 7. Analyse en composantes principales des taux de migration des classes d'âges entre 1991 et 2001. Carte des scores sur la première composante principale.

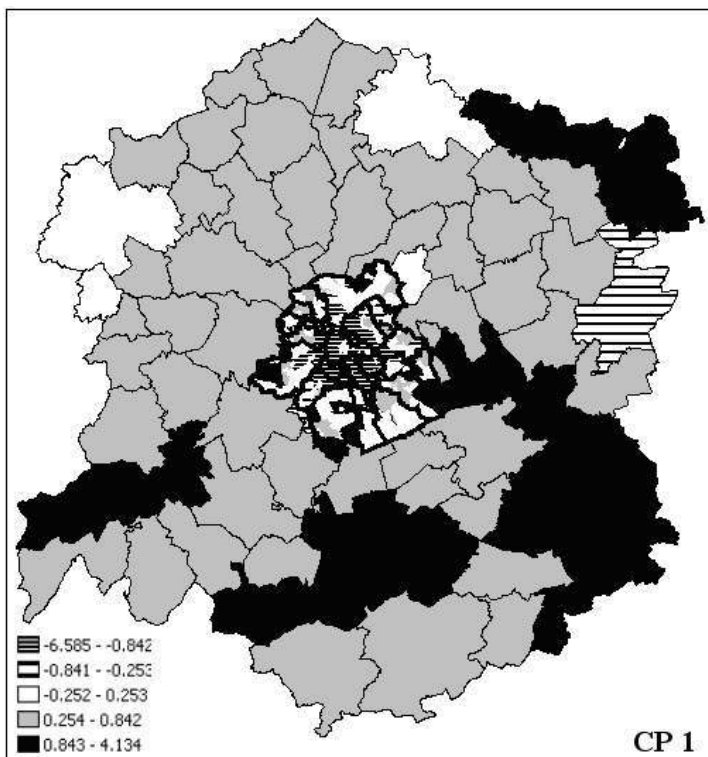
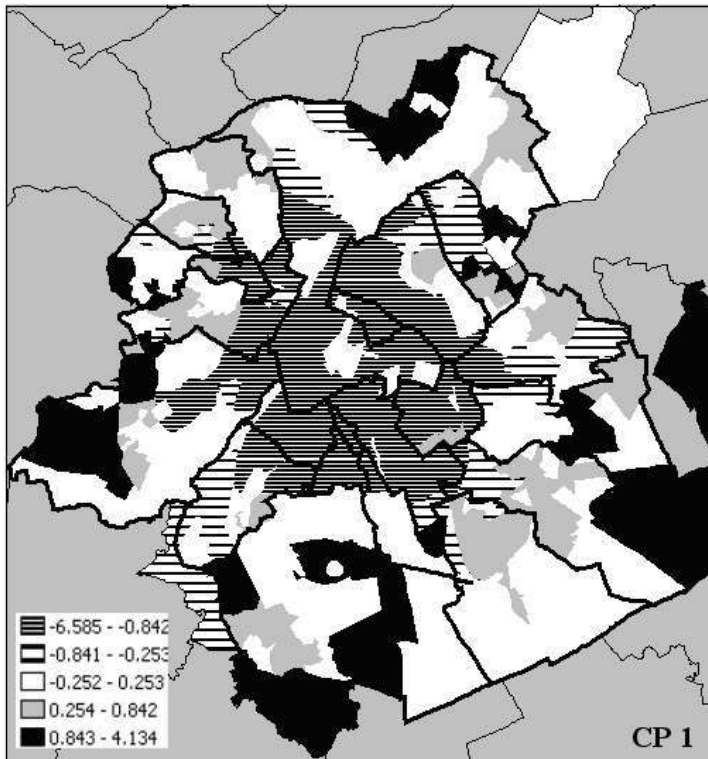
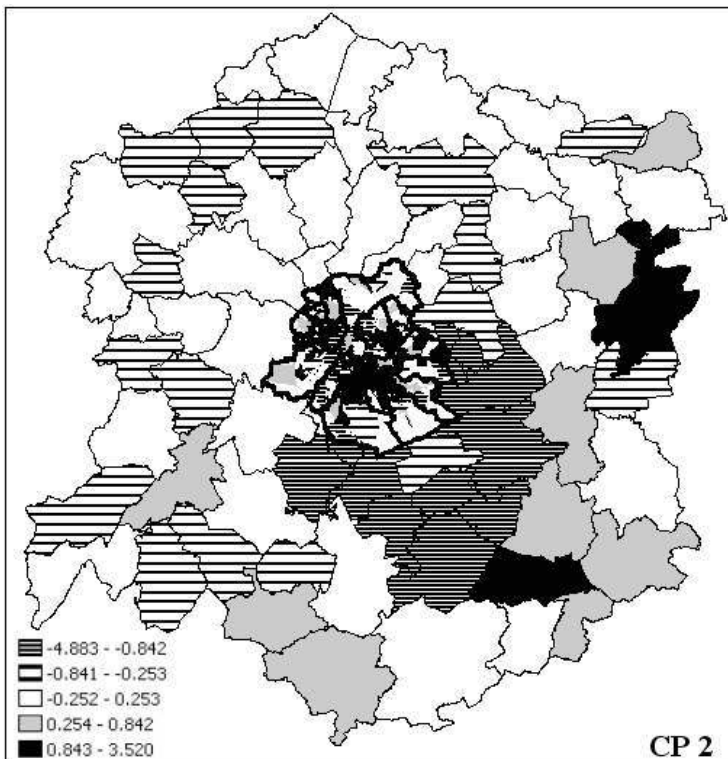
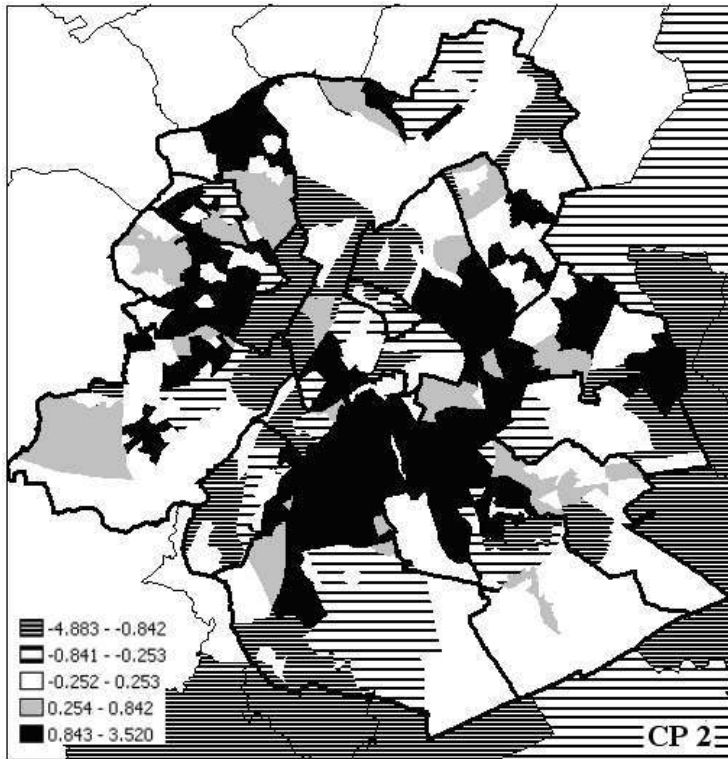


Figure 8. Analyse en composantes principales des taux de migration des classes d'âges entre 1991 et 2001. Carte des scores sur la deuxième composante principale.



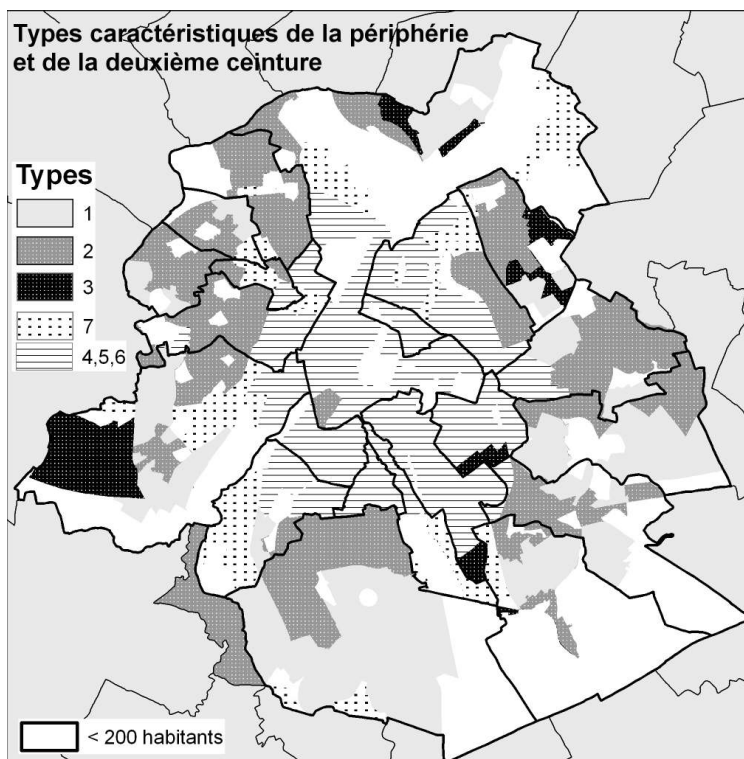
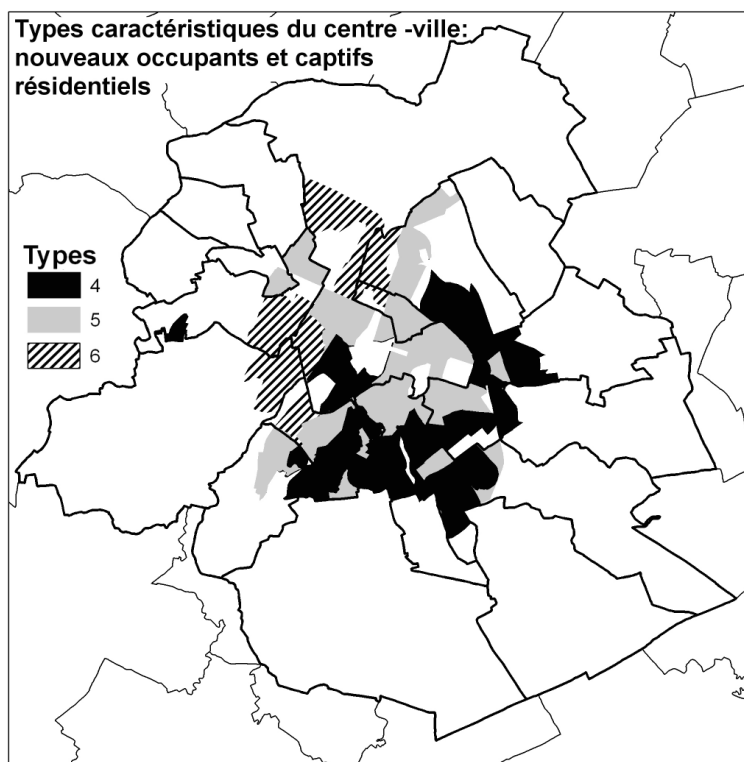
N.B. : Les zones de moins de 200 habitants sont aussi représentées en blanc.

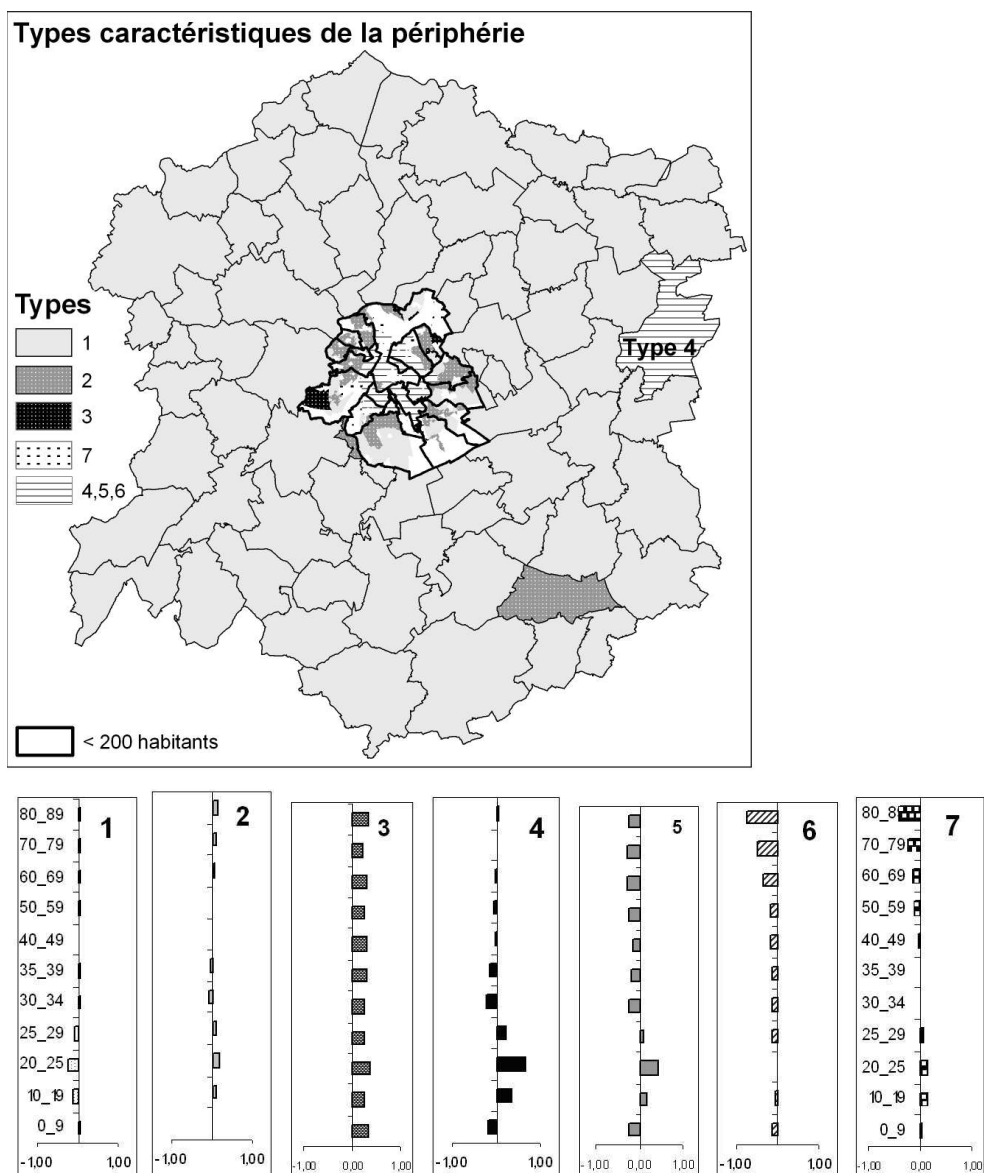
- 21 Cette analyse révèle trois types principaux de comportements migratoires :
- les migrations d'émancipation des adultes jeunes isolés vers le centre-ville et les quartiers universitaires. Les comportements de ce groupe sont très opposés à ceux des deux suivants et mettent très nettement en opposition les quartiers centraux de la ville (Pentagone et première couronne) et le reste du territoire (deuxième couronne de Bruxelles et périphérie, à l'exception de la ville universitaire de Louvain) ;
 - qui s'opposent :
 - aux migrations des 35-49 ans (accompagnés de leurs jeunes enfants) en direction de la périphérie ;
 - et aux comportements des plus de 50 ans.
- 22 La deuxième composante a une double signification (fig. 8).
- 23 D'une part, à l'intérieur de la Région de Bruxelles-Capitale, elle oppose les quartiers pauvres du croissant occidental de première couronne non (encore ?) touchés par la gentrification et dans une certaine mesure les quartiers périphériques les plus aisés et les plus aérés de l'est et du sud au reste du territoire régional. Elle rend donc compte des quartiers attractifs pour les ménages avec enfants, aux deux extrêmes de la hiérarchie sociale, c'est-à-dire soit que ce type de population y soit captif d'un secteur résidentiel locatif relativement bon marché, soit qu'il s'agisse de populations à revenus très élevés qui peuvent se permettre de vastes logements en ville, dans des quartiers prestigieux.
- 24 D'autre part, en périphérie, elle montre une différence entre le Brabant wallon proche et les communes périurbaines aisées voisines (Tervuren, Kraainem, Wezembeek-Oppem, Rhode Saint-Genèse, etc.) et le Brabant flamand à l'ouest et au nord de Bruxelles.
- 25 Dans le premier cas, zone de longue date privilégiée par la périurbanisation et où la pression immobilière est très forte, la migration privilégiée des couples avec enfants d'âge plus mûr, bénéficiant en moyenne des revenus les plus élevés. Les migrants suburbains les plus jeunes sont dès lors rejetés en périphérie plus lointaine, sans doute financièrement plus abordable (outre la proximité du centre universitaire de Louvain-la-Neuve).
- 26 Dans le second cas, le Brabant flamand (en dehors des communes du sud-est), le schéma est inversé : les migrants les plus jeunes peuvent sans doute plus facilement accéder à une résidence périurbaine. Cette opposition se reflète largement sur la carte des revenus moyens (fig. 2 et 3). Elle s'annonçait déjà en 1993 et se trouve renforcée en 2001.

Typologie des comportements migratoires par classes d'âge entre 1991 et 2001

- 27 De la même manière qu'une typologie spatiale a été construite plus haut sur les structures par âges, une autre est établie ici sur les comportements migratoires entre 1991 et 2001 (fig. 9 et 10). Elle peut être avantageusement comparée à l'évolution relative des revenus moyens (fig. 4).

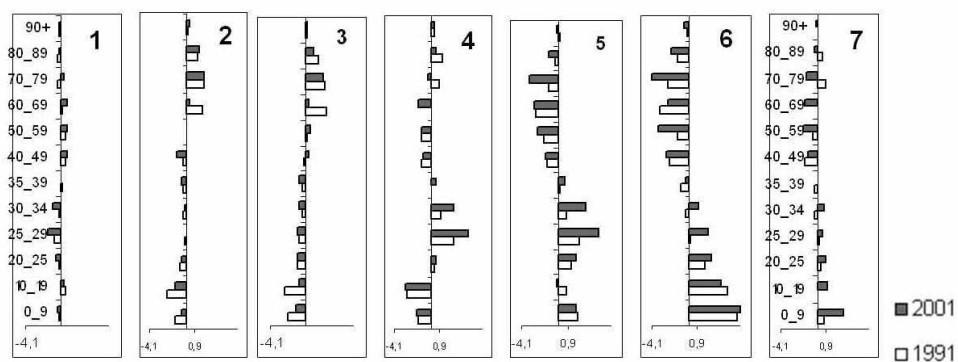
Figure 9. Typologie des taux de migration des classes d'âges. Ecarts par rapport à la zone de référence.





Source des données : INS, Recensement de 1991 et Enquête socio-économique de 2001

Figure 10. Structure par âges en 1991 et 2001 des zones de types migratoires. Ecarts par rapport à la moyenne de la zone de référence.



- 28 *Le type 1 « périurbain » (revenu moyen 27 700 euros ; taux relatif de diplômés du supérieur 131² ; 1 369 000 habitants) couvre de manière homogène la périphérie de Bruxelles. Il est caractérisé par des mouvements modérément positifs à tous les âges à partir de 30 ans et négatifs en-dessous de cet âge (sauf pour les jeunes enfants). Cela rend donc compte d'un phénomène de périurbanisation. Les croissances relatives du revenu qu'il entraîne sont les plus marquées dans les communes les plus éloignées de Bruxelles, ce qui témoigne d'une extension spatiale du phénomène à laquelle le coût du foncier n'est certainement pas étranger.*
- 29 *Le type 2 « urbain de deuxième couronne » (revenu moyen 25 200 euros ; taux relatif de diplômés du supérieur 140 ; 325 000 habitants) couvre pour l'essentiel la deuxième couronne de la Région de Bruxelles-Capitale. Les mouvements sont légèrement positifs pour toutes les classes d'âge, sauf pour les 30-49 ans. Il s'agit bien là des quartiers auxquels le prix des logements ne permet qu'un accès très sélectif aux jeunes adultes, surtout des diplômés aux revenus élevés, sans ou avec peu d'enfants. C'est ici que la pression immobilière empêche le plus nettement la réussite des volontés politiques régionales de fixer la population de jeunes adultes de classes moyennes avec enfants.*
- 30 *Le type 3 « très attractif pour toutes les classes d'âges, mais avec baisse de la part des plus âgés » (revenu moyen 26 500 euros ; taux relatif de diplômés du supérieur 133 ; 17 000 habitants) est rare. Il ne concerne que quelques quartiers isolés (Neerpede à Anderlecht ; Boondael à Ixelles et quelques quartiers d'Evere et de Neder-over-Hembeek qui ont bénéficié d'opérations immobilières d'ampleur).*
- 31 *Le type 4 « en situation de gentrification » (revenu moyen 25 600 euros ; taux relatif de diplômés du supérieur 158 ; 234 000 habitants) est très attractif pour les jeunes adultes et répulsif pour les autres classes d'âge (sauf les très âgés). S'il montre déjà un bilan négatif pour les 30-39 ans, la proportion de ceux-ci parmi la population augmente toutefois. C'est le type parmi lesquels les personnes de niveau de formation supérieure sont les mieux représentées. Il concerne des quartiers de première couronne de l'est et du sud de Bruxelles et certains quartiers du pentagone (par ex. autour du Sablon).*
- 32 *Le type 5 « en voie de gentrification » (revenu moyen 20 300 euros ; taux relatif de diplômés du supérieur 99 ; 179 000 habitants) se situe entre les quartiers du type précédent et les quartiers de population pauvre immigrée de la première couronne occidentale. Il s'agit de la frange de gentrification (Quartier Nord-est, Haut d'Ixelles, Barrière de Saint-Gilles, Dansaert, Quartier maritime, etc.). Ces quartiers sont exclusivement attractifs pour les jeunes adultes. Comme dans le type précédent, le bilan est déjà négatif pour les 30-39 ans, mais leur proportion dans la population n'en augmente pas moins.*
- 33 *Le type 6 « urbain pauvre répulsif » (revenu moyen 16 800 euros ; taux relatif de diplômés du supérieur 46 ; 99 000 habitants) constitue le « noyau dur » du croissant pauvre du nord et de l'ouest du pentagone. Il concentre les plus bas revenus, le moins diplômés, la plupart des ménages immigrés, isolés ou avec beaucoup d'enfants. Il est répulsif à tous les âges, ce qui signifie qu'il n'est pas (encore ?) touché par des processus de gentrification et que les plus aisés parmi les immigrés ont sans doute tendance à le quitter. La forte croissance des jeunes y est le fait de la fécondité d'une population captive.*
- 34 *Le type 7 « vieilli en voie de rajeunissement » (revenu moyen 21 700 euros ; taux relatif de diplômés du supérieur 86 ; 95 000 habitants) correspond à quelques quartiers de la deuxième couronne en voie de restructuration socio-démographique. La présence d'anciennes maisons ouvrières, des prix suffisamment modérés des logements (rue Wayez et place de la*

Vaillance à Anderlecht, environs de la basilique de Koekelberg, Stuyvenberg à Laeken, Haren) ont attiré des ménages jeunes avec enfants, sans doute largement des familles immigrées parmi les plus aisées, qui quittent des quartiers de type 6 – ce qui explique le faible niveau de revenus et de diplômés –, et qui y remplacent progressivement la population âgée. Quelques quartiers aisés montrent les mêmes comportements démographiques, sans que les mécanismes sous-jacents n'y soient semblables (avenue Roosevelt, Watermael-Dries).

Conclusions

35 L'analyse menée à travers cette note permet de tirer quelques conclusions importantes, non seulement pour la connaissance de la dynamique urbaine, mais aussi pour l'appréciation des succès ou des échecs des volontés politiques régionales. En suivant l'évolution des bilans et des dynamiques migratoires par classes d'âge entre 1991 et 2001, on peut dire :

- que *la périurbanisation des jeunes adultes avec enfants se poursuit*, même si elle a sans doute tendance à être un peu retardée, ce qui peut correspondre à une stabilisation plus tardive des couples, à des premières naissances à des âges plus élevés, voire à un âge plus élevé de la stabilisation professionnelle. Cette périurbanisation rejette les couples les plus jeunes plus loin de la ville en direction du Brabant wallon, du fait de prix immobiliers très élevés ;
- que *la gentrification progresse et a tendance maintenant à concerner aussi des jeunes trentenaires*. Elle progresse vers l'ouest, aux dépens des populations les plus pauvres ;
- que *les populations d'origine immigrée sont les plus captives de leurs quartiers de résidence*, dont la dynamique est essentiellement le fait de leur bilan naturel (du moins en absence de prise en compte d'une immigration clandestine) ;
- que *néanmoins certains parmi les populations d'origine immigrée, sans doute plus aisés ou mieux intégrés que la moyenne, ont tendance à progresser vers l'ouest*, en direction de la seconde couronne, vers des quartiers de meilleure qualité urbanistique mais délaissés par la population âgée préexistante, soit par décès, soit par départ ;
- que *la fixation des couples avec enfants dans les quartiers de deuxième couronne reste limitée* par les prix de l'immobilier et n'est accessible qu'à une frange privilégiée, même si l'intérêt pour une résidence en milieu urbain a sans doute tendance à croître.

BIBLIOGRAPHIE

BERNARD N. & VAN MIEGHEM W. (dir.) (2005), *La crise du logement à Bruxelles. Problème d'accès et/ou de pénurie ?*, Actes de la journée d'étude organisée le 23 avril 2004 à Bruxelles par le Réseau interdisciplinaire de recherches sur Bruxelles des Facultés universitaires Saint-Louis et le Rassemblement bruxellois pour le droit à l'habitat, Bruxelles, Bruylant, 150 p.

BERNARD N. (2006), « Huit propositions pour un encadrement praticable et équilibré des loyers », *Les Echos du Logement*, 1, pp. 1-13.

GRIMMEAU J.P., VAN CRIEKINGEN M. & ROELANDTS M. (1998), « Les migrations d'émancipation en Belgique », *Espace, Populations, Sociétés*, 2, pp. 235-247.

KESTELOOT C., DE TURCK A., VANDERMOTTEN C., MARISSAL P. & VAN HAMME G. (2001), *Structures sociales et quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges. Sociale structuren en buurten in moeilijkheden in de Belgische stadsgewesten*, KULeuven et ULB, Politique des grandes villes, 108 pp.

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE (1995, 1998, 2002), *Plan régional de développement*.

VAN CRIEKINGEN M. et al. (2001), *Itinéraire de la rénovation des quartiers anciens à Bruxelles*, Bruxelles, Société Royale Belge de Géographie, Guides « Hommes et Paysages ».

VAN CRIEKINGEN M. (2002), « Les impacts sociaux de la rénovation urbaine à Bruxelles : analyse des migrations intra-urbaines », *Belgeo*, 4, pp. 355-376.

VAN DER HAEGEN H., VAN HECKE E., JUCHTMANS G. (1996), « Les régions urbaines belges », INS, *Etudes statistiques*, 104, 42 p.

VANDERMOTTEN C., MARISSAL P., VAN HAMME G., KESTELOOT C., SLEGGERS K., VANDEN BROUCKE L., IPPERSIEL B., DE BETHUNE S. & NAIKEN R. (2006), *Analyse dynamique des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges*, Politique des grandes villes, 60 p.

NOTES

1. Ainsi, M. Van Criekingén (2002) avait pu établir, pour 1991, sur la base d'une question du recensement demandant l'adresse un an auparavant, une cartographie des bilans migratoires des quartiers selon le statut social plus élevé ou moins élevé dans le quartier de départ par rapport au quartier d'arrivée. Cette carte révélait déjà l'ampleur des processus de gentrification dans des quartiers centraux et péri-centraux de l'est, par immigration de personnes provenant de quartiers plus aisés.

2. Le niveau relatif des diplômés en 2001 a été calculé par P. Marissal d'après les données de l'enquête socio-économique.

RÉSUMÉS

Une analyse en composantes principales et une typologie de l'évolution des structures par âges entre 1991 et 2001 à Bruxelles et dans sa périphérie, ainsi que des mouvements migratoires qui en sont inférés, permet d'appréhender l'évolution des structures socio-démographiques. Il en résulte que la périurbanisation se poursuit, mais que parallèlement la gentrification progresse nettement. Les immigrés les plus pauvres restent captifs dans la partie occidentale de la première couronne de faubourgs et dans l'ouest du pentagone, mais une partie de ces immigrés, sans doute les plus aisés, diffuse vers des quartiers plus extérieurs, surtout vers l'ouest. Il est difficile pour des couples avec enfants de rester à Bruxelles, sinon pour les plus aisés parmi eux.

A principal components analysis and a typology of the evolution of the age structure between 1991 and 2001, and an estimation of the migratory balances of the urban districts, allow a survey

of the evolution of the socio-demographic structures of Brussels and its suburban area. Suburbanisation is going further, but simultaneously gentrification is strongly in progress. The poorest immigrants remain captive in the deprived districts of the Western part of the central pentagon and the oldest bordering suburbs. However, some immigrants succeed in spreading to outer, mainly Western, urban districts. Due to the level of real estate prices, it is difficult for couples with children to remain inside Brussels-Capital Region, if not for the wealthiest among them.

INDEX

Mots-clés : Bruxelles, quartiers, structures par âge, revenus, structures sociales

Keywords : Brussels, districts, structure by age, income, social structure

AUTEURS

OANA MIHAELA STOLERIU

Université Al.I. Cuza de Iasi (Roumanie), oana_smadici@yahoo.com

CHRISTIAN VANDERMOTTEN

Université Libre de Bruxelles, cvdmotte@ulb.ac.be